Rapport d'activités – Année 2021

Mise en œuvre du DOCOB des sites NATURA 2000 « Etang de Mauguio »

ZSC FR9101408 - ZPS FR9112017

Symbo

biodiversité

© E. Le Pommelet

Février 2022

+ Conseil départemental de l'Hérault
+ Communautés de communes :
Grand Pic Saint-Loup
Pays de Lunel
+ Communauté d'agglomération Pays de l'Or
+ Montpellier Méditerranée Métropole

Symbo Etablissement Public Territorial Bassin de l'Or

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales sous l'autorité de gestion de la Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

l'Europe s'engage avec le FEADER

UNION EUROPÉENNE

La Région Occitanie Pyrénées • Méditerranée

NATURA 2000

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales sous l'autorité de gestion de la Région Occitanie

Rapport d'activités- Année 2021

Mise en œuvre du DOCOB des sites NATURA 2000 « Etang de Mauguio » ZSC FR 9101408 - ZPS FR 9112017

SOMMAIRE

1. Préambule 1
1.1. Les habitats naturels (directive « Habitats ») 1
1.2. Les oiseaux (directive « Oiseaux ») 2
1.3. Le Document d'objectifs (DOCOB) des sites « Etang de Mauguio » 3
1.4. Animateur Natura 2000 3
1.5. Objet du présent document 3
2. Présentation synthétique de la mise en œuvre du DOCOB – Année 2021 4
3. Programme d'animation 2021 8
3.1. Mise en œuvre des processus de contractualisation [ANI02] 8
3.2. Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation [COM02] 9
3.3. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB [ANI02] 10
3.4. Mise à jour du DOCOB [ANI05] 11
3.5. Veille environnementale [ANI01 et COM03] 12
3.6. Suivi de la Cistude d'Europe [ETU05] et lutte contre les tortues exotiques [HAB06] 13
4. Mise en œuvre des actions du DOCOB hors financement Natura 2000 15
4.1. Devenir des nutriments dans l'étang de l'Or [ETU06] 15
4.2. Plan de gestion stratégique des zones humides du Bassin de l'Or 15
4.3. Plan de gestion des zones humides des marais de Saint-Nazaire-de-Pézan 15
4.4. Suivi des roselières du site Natura 2000 [ETU08] 15
4.5. Suivi des populations d'oiseaux [ETU08] 16
4.6. Autres initiatives et actions des acteurs locaux 16
5. Perspectives de mise en œuvre du DOCOB – Année 2022 18
6. Annexes 18
6.1. Compte-rendu du COPIL du 11 février 2021 18
6.2. Tableau synthétique des projets ayant fait l'objet d'une évaluation des incidences 18

1. PREAMBULE

Le territoire « Etang de Mauguio », qui s'étend sur 7025 hectares, est composé de deux sites Natura 2000 superposés :

- La Zone de Protection Spéciale (ZSC) « Etang de Mauguio » - FR9101408 (directive européenne « Habitats » de 1992) ;
- la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Etang de Mauguio » - FR9112017 (directive européenne « Oiseaux » de 1979).

Huit Communes de l'Hérault et une Commune du Gard sont concernées pour partie :

- Aigues-Mortes (Gard) ;
- Candillargues ;
- La Grande-Motte ;
- Lansargues ;
- Marsillargues ;
- Mauguio-Carnon ;
- Pérols ;
- Saint-Just ;
- Saint-Nazaire-de-Pézan.

1.1. LES HABITATS NATURELS (DIRECTIVE « HABITATS »)

Quatorze habitats naturels d'intérêt communautaire, dont trois prioritaires, sont recensés sur le territoire « Etang de Mauguio » lors des inventaires naturalistes de 2007 réalisés par le bureau d'étude BIOTOPE :

Code Natura 2000	Habitats d'intérêt communautaire (* prioritaire) (Annexe I de la Directive « Habitats »)	Enjeu régional	Représentativité site* (surface)
1150	*Lagunes côtières	**fort**	48% (3404 ha)
3170	*Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles	**fort**	0,15% (10,5 ha)
1410	Prés salés méditerranéens	**fort**	10% (692 ha)
6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	**fort**	0,17% (12 ha)
2120	Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)	modéré	0,16% (11 ha)
92A0	Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	**fort**	2% (149 ha)
6510	Prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes	modéré	1% (83,5 ha)
2210	Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae	modéré	0,8% (55 ha)
1420	Fourrés halophiles méditerranéens	modéré	5% (355 ha)
2110	Dunes mobiles embryonnaires	modéré	Négligeable (< 1 ha)
1310	Végétations pionnières à Salicorne et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	modéré	1,5% (112,5 ha)
3140	Tapis de chara spp.	modéré	Négligeable (< 5 ha)
3130	Communautés amphibies des sables humides du Isoeto-Nanojuncetea	modéré	Négligeable (< 1 ha)
7210	*Marais à Cladium mariscus	modéré	Négligeable (< 1 ha)

Deux espèces, dont la conservation nécessite la désignation de zone spéciale de protection afin de protéger leurs habitats (annexe II de la directive « Habitats »), ont été recensées :

- la tortue Cistude d'Europe ; les inventaires naturalistes ont montré que le site Natura 2000 "Etang de Mauguio" abrite la plus importante population de tortues Cistude d'Europe connue du département de l'Hérault ;
- la chauve-souris Petit Murin dont la présence reste à confirmer.

Cistude d'Europe

Durant l'année 2009, deux individus d'Emyde lépreuse (*Mauremys leprosa* - Code Natura 2000 1221) ont été capturés et relâchés dans le canal de Lunel, à proximité du site Natura 2000.

Une orchidée, la spiranthe d'été, signalée au Grand Travers, est inscrite à l'annexe IV (espèce nécessitant une protection stricte).

En outre, certaines espèces végétales bénéficient d'un statut de protection nationale ou régionale :

Espèces	Statut de protection	Type de milieu ou habitat de présence
Linaire grecque (*Kickxia commutata*)	Nationale	Plusieurs types d'habitats secs ou sablonneux (zones rudérales, prés salés)
Orchis odorante (*Orchis fragrans*)		Milieux dunaires, prés salés les plus secs
Nivéole d'été (*Leucojum aestivum subsp. Aestivum*)		Prairies humides méditerranéennes, Forêts galeries à Saule et Peuplier blancs
Cresse de Crête (*Cressa cretica*)	Régionale	Végétations pionnières à Salicornes
Héliotrope couché (*Heliotropium supinum*)		Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles
Plantain de Cornut (*Plantago cornuti*)		Prés salés
Séneçon Doria (*Senecio doria*)		Prairies humides méditerranéennes, Forêts galeries à Saule et Peuplier blancs
Renouée jolie ou des sables (*Polygonum arenarium)*		Prés salés

1.2. LES OISEAUX (DIRECTIVE « OISEAUX »)

Sterne naine (photo : X. Rufray)

L'étang de Mauguio accueille annuellement 43 espèces inscrites en annexe I de la Directive «Oiseaux ».

Néanmoins, l'étang de Mauguio ne joue pas un rôle prépondérant pour la conservation de toutes ces espèces au niveau national ou même régional. Seules les espèces phares (les 24 espèces présentées dans le tableau ci-dessous) pour lesquelles l'étang de Mauguio joue un rôle majeur au cours de leur cycle biologique (reproduction, hivernage ou alimentation) ont été retenues pour la définition de mesures de gestion favorables à l'ensemble du cortège d'espèces associé à l'habitat de ces oiseaux.

Code Natura 2000	Nom espèce	Enjeu régional	Représentativité site*	Cycle biologique		
				Nidification	Migration	Hivernage
A180	Goéland railleur	**fort**	>10%	X	X	
A189	Sterne hansel	**fort**	>10%	X	X	
A176	Mouette mélanocéphale	**fort**	>10%	X	X	X
A195	Sterne naine	**fort**	>10%	X	X	
A193	Sterne pierregarin	**fort**	>5%	X	X	
A021	Butor étoilé	**fort**	>1%	X	X	X
A131	Echasse blanche	modéré	>10%	X	X	X
A132	Avocette élégante	**fort**	>5%	X	X	X
A293	Lusciniole à moustaches	**fort**	>1%	X	X	X

Code Natura 2000	Nom espèce	Enjeu régional	Représentativité site*	Cycle biologique		
				Nidification	Migration	Hivernage
A128	Outarde canepetière	**fort**	>1%	X		X
A231	Rollier d'Europe	**fort**	>1%	X	X	
A035	Flamant rose	modéré	>10%		X	X
A138	Gravelot à collier interrompu	**fort**	>1%	X	X	
A029	Héron pourpré	**fort**	<1%	X	X	
A022	Blongios nain	modéré	>1%	X	X	
A026	Aigrette garzette	modéré	>5%	X	X	X
A255	Pipit rousseline	**fort**	<1%	X	X	
A133	Oedicnème criard	modéré	<1%	X	X	
A081	Busard des roseaux	modéré	<1%	X	X	X
A073	Milan noir	faible	<1%	X	X	
A190	Sterne caspienne	nd	>10%		X	
A135	Glaréole à collier	**fort**	>1%	X	X	
A023	Bihoreau gris	modéré	<1%	X	X	
A196	Guifette moustac	nd	>1%		X	X

1.3. Le Document d'objectifs (DOCOB) des sites « Etang de Mauguio »

Le DOCOB a été validé à l'unanimité par le Comité de pilotage local (COPIL) le 18 décembre 2008 et approuvé par arrêtés préfectoraux (SIC et ZPS) en date du 4 février 2009.

L'arrêté ministériel du 8 mars 2012 désigne la ZPS « Etang de Mauguio » sur les bases du périmètre validé lors de l'élaboration du DOCOB.
L'arrêté ministériel du 16 novembre 2015 porte désignation du site Natura 2000 « Etang de Mauguio » en Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

Monsieur René CHALOT, Conseiller municipal à Lansargues, est Président du COPIL depuis le 15 janvier 2009.

Le DOCOB des sites « Etang de Mauguio » est disponible au lien Internet suivant :
http://www.etang-de-l-or.com/docob_etang_mauguio.htm

A noter que la mise à jour du DOCOB, initiée en 2018, sera finalisée en 2022.

1.4. Animateur Natura 2000

L'animation de la mise en œuvre du DOCOB des sites « Etang de Mauguio » est confiée depuis début 2009 au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (Symbo). Il y consacre chaque année un mi-temps de chargée de mission Natura 2000. Cette fonction est remplie par Eve Le Pommelet depuis 2009, secondée régulièrement au niveau logistique par Nathalie Vazzoler, et Ludovic Cases pour la mise en œuvre d'études complémentaires, en particulier le suivi « Cistudes » financé dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB.

1.5. Objet du present document

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DOCOB.

Le présent document constitue **le rapport d'activités**
pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.
Il a été rédigé par la chargée de mission Natura 2000 du Symbo.

2. PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB – ANNEE 2021

Animation de la mise en œuvre du DOCOB

Animation DOCOB				Montant total engagé : 552 588 € Montant total dépensé : 515 500 € Bénéficiaire : Symbo
Principales actions	de 2009 à 2020		**2021**	
	Montant engagé	Montant réalisé	Montant engagé*	**Montant réalisé**
ANI01-Mettre en cohérence les politiques publiques relatives à l'aménagement du territoire, à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, à la protection des risques	36 708 €	27 063 €		**2 755 €**
ANI02-Animer la mise en œuvre des actions et réaliser leur suivi	322 778 €	275 101 €		**14 665 €**
ANI04-Développer un système d'information intégrateur des données écologiques relatives au site Natura 2000	11 328 €	4 506 €		**0 €**
ANI05 - Mettre à jour, évaluer et réviser le DOCOB	60 317 €	23 288 €		**36 571 €**
COM02-Informer et sensibiliser les propriétaires, les usagers du site et le grand public	84 161 €	93 503 €		**3 434 €**
ETU08-Suivre l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, des espèces à forte valeur patrimoniale (déterminantes ZNIEFF) et des habitats d'espèces [suivi Cistude d'Europe]	29 433 €	24 726 €		**0 €**
ETU05 - Compléter l'étude de la population de Cistude par la prospection de secteurs encore non visités	7 862 €	5 587 €		**4 301 €**

** les montants ont été engagés en 2020 pour la période du 1er avril 2020 au 31 décembre 2021 (durée de la convention d'animation)*

Contrats Natura 2000 agricoles

Contrat Natura 2000 agricole (MAEt)				Montant total engagé : 338 910 € Montant total dépensé : 330 480 € Bénéficiaires : Exploitants agricoles
Principales actions	de 2009 à 2020		**2021***	
	Montant engagé	Montant réalisé	**Montant engagé**	**Montant réalisé**
ACT01-Mettre en place ou maintenir une gestion pastorale favorable aux habitats naturels et aux espèces	307 910 €	299 481 €	**16 055 €**	**16 055 €**
HAB02-Maintenir l'ouverture des milieux remarquables par l'entretien des strates herbacées et arbustives	8 975 €	8 975 €	**356 €**	**356 €**
HAB03-Conduire un chantier de restauration de milieux ouverts ou humides remarquables	2 870 €	2 870 €	**0 €**	**0 €**
ACT02 - Conduire une gestion des milieux prairiaux de fauche adaptée aux enjeux écologiques	2 345 €	2 344 €	**399 €**	**399 €**

Contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers

Contrat Natura 2000 non agricole non forestier			Montant total engagé : 424 996 € Montant total dépensé : 384 121 € Bénéficiaires : Collectivités, association de chasse	
Principales actions	de 2009 à 2020		**2021**	
	Montant engagé	Montant réalisé	**Montant engagé**	**Montant réalisé**
COM01-Informer les visiteurs par la pose de panneaux in situ	3 690 €	3 690 €	**0 €**	**0 €**
EAU02-Conduire des travaux raisonnés de curage et d'entretien des fossés et roubines	92 411 €	99 623 €	**0 €**	**0 €**
EAU03-Remettre en état, entretenir et gérer les ouvrages hydrauliques	133 967 €	129 902 €	**0 €**	**0 €**
EAU04 - Conduire des chantiers de réhabilitation de connexions hydrauliques	36 048 €	34 036 €	**0 €**	**0 €**
HAB01-Mener des travaux de mise en défens sur des secteurs ciblés	46 135 €	38 743 €	**0 €**	**0 €**
HAB02-Maintenir l'ouverture des milieux remarquables par l'entretien des strates herbacées et arbustives	5 387 €	5 387 €	**0 €**	**0 €**
HAB03-Conduire un chantier de restauration de milieux ouverts ou humides remarquables	65 400 €	49 420 €	**0 €**	**0 €**
HAB04-Restaurer et entretenir la végétation des berges des milieux aquatiques avec gestion raisonnée des embâcles	10 928 €	7 740 €	**0 €**	**0 €**
HAB08-Elaborer et mettre en œuvre un programme de lutte contre les espèces végétales envahissantes	1 800 €	960 €	**0 €**	**0 €**
HAB09-Restauration d'îlots de nidification en faveur des laro-limicoles	29 230 €	14 620 €	**0 €**	**0 €**

Etudes complémentaires inscrites au DOCOB

Etudes complémentaires DOCOB			Montant total engagé : 75 010 € Montant total dépensé : 73 278 € Bénéficiaire : Symbo	
Principales actions	de 2009 à 2020		**2021**	
	Montant engagé	Montant réalisé	**Montant engagé**	**Montant réalisé**
ETU02-Réaliser ou mettre à jour un diagnostic du réseau et des ouvrages hydrauliques du nord de l'étang – Mise à jour	7 104 €	7 369 €	**0 €**	**0 €**
ETU04-Réaliser un inventaire des espèces introduites et envahissantes et évaluer les risques liés à leur présence	13 196 €	13 471 €	**0 €**	**0 €**
ETU05 - Compléter l'étude de la population de Cistude par la prospection de secteurs encore non visités HAB06 - Elaborer et mettre en oeuvre un programme de lutte contre les espèces animales envahissantes	25 000 €	27 498 €	0 €	0 €
ETU08-Suivre l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, des espèces à forte valeur patrimoniale (déterminantes ZNIEFF) et des habitats d'espèces	29 710 €	24 940 €	**0 €**	**0 €**

Animation DOCOB, contrats et études (financements Natura 2000) – Bilan financier

Totaux	de 2009 à 2020	2021	Total
Montants engagés	**1 374 693 €**	**16 810 €**	**1 391 503 €**
Montants réalisés	**1 224 843 €**	**78 536 €**	**1 303 379 €**

Bilan des mesures engagées, y compris hors dispositif contractuel (cf. paragraphe 4.5)

OBJECTIF	CODE	MESURE	PRIORITE	2009 à 2020	2021
Amélioration de la qualité de l'eau de la lagune et des écosystèmes aquatiques	ACT04	Instaurer une réduction de l'utilisation d'intrants en faveur d'une meilleure qualité de l'eau et des habitats naturels	**		
	ETU01	Réaliser ou mettre à jour un diagnostic des cours d'eau et principaux émissaires	*		
	ETU03	Réaliser un suivi poussé des dispositifs tampon mise en place en aval des stations d'épuration de Mauguio et St-Just - St-Nazaire de Pézan	**		
Amélioration des connaissances sur les habitats, espèces et usages	ETU04	Réaliser un inventaire des espèces introduites et envahissantes et évaluer les risques liés à leur présence	*		
	ETU06	Améliorer les connaissances relatives à certains habitats d'intérêt communautaire et préciser les enjeux écologiques	*		
	ETU07	Assurer un suivi sur le mas de St-Marcel le Vieux pour déterminer la fréquentation du site par le petit Murin	*		
	ETU08	Suivre l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, des espèces à forte valeur patrominiale (déterminantes ZNIEFF) et des habitats d'espèces	***		
Amélioration des potentialités d'accueil des oiseaux	ACT03	Créer et entretenir un couvert herbacé favorable à l'Outarde canepetière et aux espèces associées	***		
	HAB09	Restauration d'îlots de nidification en faveur des laro-limicoles	**		
Animation, suivi et évaluation du DOCOB	ANI01	Mettre en cohérence les politiques publiques relatives à l'aménagement du territoire, à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, à la protection des risques	***		
	ANI02	Animer la mise en oeuvre des actions et réaliser leur suivi	***		
	ANI03a	Pérenniser les groupes de travail et encourager à la formation de comités de gestion durable - Volet Activités cynégétiques	***		
	ANI03b	Pérenniser les groupes de travail et encourager à la formation de comités de gestion durable - Volet gestion hydraulique	***		
	ANI04	Développer un système d'information intégrateur des données écologiques relatives au site Natura 2000	**		
	ANI05	Mettre à jour, évaluer et réviser le DOCOB	***		
	COM01	Informer les visiteurs par la pose de panneaux in situ	***		
	COM02	Informer et sensibiliser les propriétaires, les usagers du site et le grand public	***		
	COM03	Informer les élus et maîtres d'ouvrage sur les dispositions inhérentes aux études d'incidence Natura 2000	**		
	COM04	Développer des outils pédagogiques d'éducation à l'environnement	*		
Conservation de la population de Cistude d'Europe et de ses habitats	ACT05	Mettre en place des zones tampon enherbées en bord de roubines ou sous cultures	**		
	ETU05	Compléter l'étude de la population de Cistude par la prospection de secteurs encore non visités	**		
	HAB04	Restaurer et entretenir la végétation des berges des milieux aquatiques avec gestion raisonnée des embâcles	**		
	HAB06	Elaborer et mettre en oeuvre un programme de lutte contre les espèces animales envahissantes	***		
Maintien de la diversité des habitats naturels des marges de l'étang et des milieux dunaires	ACT01	Mettre en place ou maintenir une gestion pastorale favorable aux habitats naturels et aux espèces	***		
	ACT02	Conduire une gestion des milieux prairiaux de fauche adaptée aux enjeux écologiques	***		

OBJECTIF	CODE	MESURE	PRIORITE	2009 à 2020	2021
	EAU05	Limiter localement la submersion des terres par l'eau salée	*		
	HAB01	Mener des travaux de mise en défens sur des secteurs ciblés	**		
	HAB02	Maintenir l'ouverture des milieux remarquables par l'entretien des strates herbacées et arbustives	**		
	HAB03	Conduire un chantier de restauration de milieux ouverts ou humides remarquables	*		
	HAB05	Restaurer et entretenir les haies et alignements d'arbres	**		
	HAB08	Elaborer et mettre en oeuvre un programme de lutte contre les espèces végétales envahissantes	*		
Préservation du caractère naturel et de la quiétude du site	ACT06	Mener une étude poussée de la fréquentation du site et de ses impacts et élaborer un plan de gestion concerté	***		
	ACT07	Mettre en oeuvre le plan de gestion concerté de la fréquentation à l'échelle du site	***		
	ACT08	Canaliser la fréquentation sur les sentiers existants (aménagements)	**		
	ACT09	Mener des opérations d'évacuation des déchets abandonnés sur place par des tiers (carcasses, pneus...)	*		
	ACT10	Renforcer l'évaluation des actions de démoustication et mettre en place des mesures de réduction d'impacts sur les habitats et espèces visés par les directives	*		
	ACT11	Contenir et gérer le phénomène de cabanisation	*		
Restauration du fonctionnement hydrologique de la lagune et des marais	EAU01	Mettre en place sur l'ensemble du site une gestion hydraulique concertée	***		
	EAU02	Conduire des travaux raisonnés de curage et d'entretien des fossés et roubines	***		
	EAU03	Remettre en état, entretenir et gérer les ouvrages hydrauliques	***		
	EAU04	Conduire des chantiers de réhabilitation de connexions hydrauliques	*		
	ETU02	Réaliser ou mettre à jour un diagnostic du réseau et des ouvrages hydrauliques du nord de l'étang	**		
	HAB07	Poursuivre la lutte contre le ragondin	*		

Au cours de l'année 2021, 21 mesures du DOCOB ont été engagées, ce qui porte au total (depuis 2009) à 40 le nombre de mesures entreprises sur 43 inscrites au DOCOB.

3. PROGRAMME D'ANIMATION 2021

Le programme d'animation sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 est composé des actions suivantes :

1. Mise en œuvre des processus de contractualisation
2. Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation
3. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB
4. Mise à jour du DOCOB
5. Veille environnementale
6. Suivi de la Cistude d'Europe

Le temps consacré à l'animation de la mise en œuvre du DOCOB est un **mi-temps de chargée de mission, cofinancé par l'Etat (Ministère de la transition écologique et solidaire) et l'Union européenne (fonds FEADER).**

Temps d'animation du 01/01/2021 au 31/12/2021 : 90,5 jours (634,5 h)
+ 18 jours (127,5 h suivi Cistude d'Europe)

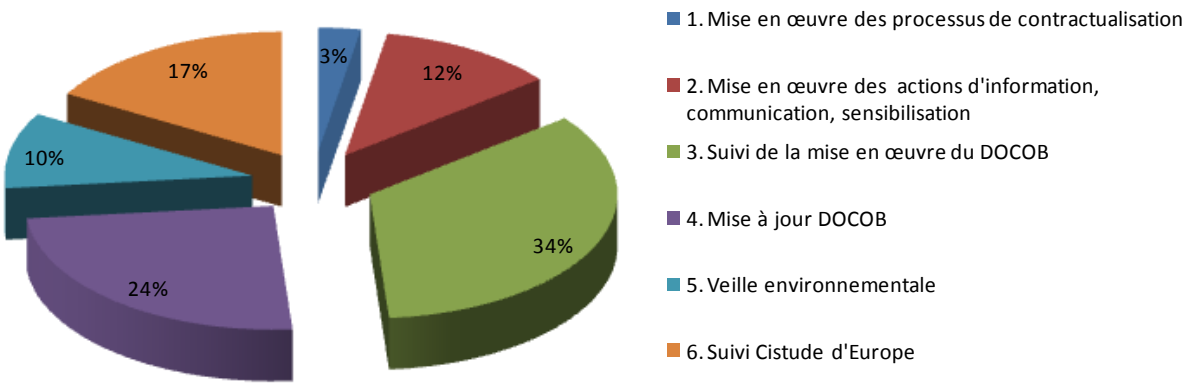

3.1. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION [ANI02]

Temps d'animation : ≈3 jours (21h) (3%)

3.1.1. Animation des MAEC sur l'étang de l'Or et ses zones humides périphériques

Les exploitants agricoles engagés les années précédentes ont eu la possibilité en mai 2021 de renouveler leurs engagements sur cette période de transition de la PAC jusqu'en 2022. Il a été demandé aux animateurs Natura 2000 de valider leur dossier, validation faisant office de diagnostic pour cette nouvelle année d'engagement. A noter que l'ensemble des exploitants n'ont pas communiqué leur dossier malgré de nombreuses relances. Deux exploitations ne se sont pas ré engagées en raison d'un départ à la retraite, une dont les motivations ne sont pas connues, et enfin une pour conversion en bio.

3.1.2. *Animation de la mise en œuvre de contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers*

L'ensemble des contrats Natura 2000 sur les sites « Etang de Mauguio » étant arrivé à termes, et en l'absence d'information concernant la prochaine programmation FEADER et reconduite du dispositif, aucune animation spécifique n'a été conduite sur ce volet. Seule une visite de réception de travaux (Contrat Natura 2000 marais de Plagnol) a été conduite le 26 février 2021 en présence du bénéficiaire, Pays de l'Or Agglomération, et la DDTM de l'Hérault.

3.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION [COM02]

Temps d'animation : ≈13 jours (89h) (13%)

Symbo
NATURA 2000
"Etang de Mauguio"
La lettre d'information
N° 12 Décembre 2021

Edito

Les zones humides plus que jamais au cœur de l'action !

Les projets se sont poursuivis en 2021 sur fond de pandémie, permettant malgré tout la reprise de la concertation territoriale notamment dans le cadre d'actions «phare» visant à protéger et restaurer les zones humides.

Qu'il s'agisse de cadre stratégique à l'échelle du Bassin versant au travers de l'élaboration du plan de gestion stratégique des zones humides du Bassin de l'Or, ou d'actions plus localisées comme l'élaboration du plan de gestion des marais de Saint-Nazaire-de-Pézan, ou encore de l'exercice de la GEMAPI par les collectivités compétentes, le territoire est aux petits soins pour ses zones humides.
Ces outils, au service d'une véritable politique de reconquête de ces milieux, devraient permettre l'émergence d'opérations d'envergure dans les années à venir, y compris dans les sites Natura 2000 « Etang de Mauguio ».
Car plus que jamais, les services que rendent les zones humides (expansion de crues, réservoirs d'eau, tampon face aux remontées du biseau salé, épuration des eaux, réservoir de biodiversité…) nous seront utiles face aux changements globaux qui s'annoncent. Le retour de la loutre d'Europe sur notre territoire puisse-t-il être le signe que nous sommes sur la bonne voie !

Patricia MOULLIS-TRAFFORT, Présidente du Symbo
René CHALOT, Président du COPIL Natura 2000

Regards croisés...

GEMAPI & Natura 2000

La Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et l'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 Janvier 2014 a créé une nouvelle compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) affectée aux EPCI à fiscalité Propre à compter du 1er janvier 2018. Celle-ci peut être transférée ou déléguée, en totalité ou en partie, par les EPCI aux Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB).

La compétence GEMAPI est définie par quatre missions (ou items) inscrites à l'article L. 211-7 du code de l'environnement, dont l'item 8 « protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ». Les « GEMAPIENS » deviennent de fait des opérateurs de premier ordre dans la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur de nombreux sites.

Sur le Bassin de l'Or, la compétence GEMAPI est déployée de façon opérationnelle depuis 2020 notamment au travers de diverses conventions entre EPCI et l'EPTB Symbo. En particulier, celle unissant la Communauté de communes du Pays de Lunel et le Symbo fait de ce dernier, par délégation, le gestionnaire des écosystèmes aquatiques et des zones humides du Pays de Lunel, en grande partie localisés dans le site Natura 2000.

Les principales actions mises en œuvre en 2021 sur le volet « Communication » ont été :

- La mise à jour de la rubrique Natura 2000 sur le site Internet du Symbo, ainsi que quelques brèves Facebook ;
- La présentation des enjeux des sites Natura 2000 aux nouveaux élus à la demande de 3M (visio du 20 mai 2021) ;
- La participation à une interview d'Agglo TV le 5 octobre 2021 (reportage encore non diffusé) relatif aux enjeux des sites Natura 2000 ;
- Sortie découverte des sites Natura 2000 auprès des adhérents de l'association Melgueil Environnement le 2 octobre ;
- La conception de la lettre Natura 2000 2021.

Sur le volet « Echanges d'expériences professionnelles », des contributions ont été apportées aux événements suivants :

- Enquête sur la loi 4D (15/02) ;
- Visio conférence Plan régional d'actions « Lagunes temporaires » porté par le CBN le 6 avril ;
- Cafés GENiaux (ARB) du 29 avril relatif à la gestion de la fréquentation ;
- Journée technique d'échanges relative aux DOCOB nouvelle génération du 18 mai ;
- Réunion départementale Natura 2000 organisée par la DDTM de l'Hérault le 7 septembre avec une intervention « retour d'expériences » sur la cartographie des habitats naturels selon une méthode innovante ;
- Séminaire relatif au cadre juridique de la restauration des zones humides organisé par l'OE Corse le 24 septembre (visio) ;
- Séminaire « Police de l'environnement » organisé par la DDTM de l'Hérault le 30 septembre ;
- Réunion Natura 2000 nationale à destination des élus en visioconférence le 2 novembre ;
- COPIL Natura 2000 des étangs palavasiens (25/11) ;
- Visioconférence LIFE Marha Evaluation de l'état de conservation de l'habitat « lagunes » du 26 novembre.

Interview Agglo TV

3.3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB [ANI02]

Temps d'animation : 37,5 jours (262h) (34,5%)

Mise en oeuvre (hors contractualisation) et suivi du DOCOB

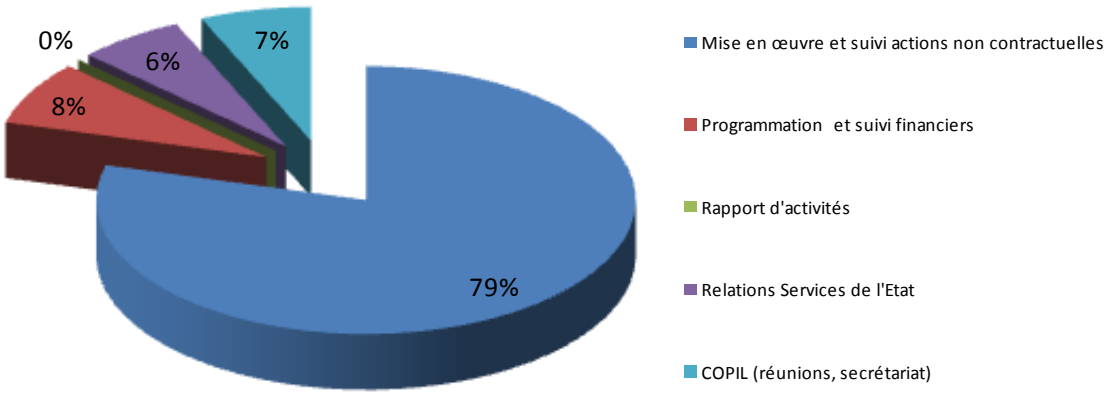

3.3.1. Mise en œuvre et suivi des actions non contractuelles

Une part importante de l'animation a été consacrée **à l'émergence, puis le suivi, de l'élaboration d'un plan de gestion des zones humides de Saint-Nazaire-de-Pézan**, qui contribuera fortement à la mise en œuvre du DOCOB. Ce secteur est un des rares secteurs du pourtour de l'étang de l'Or non doté de plan de gestion et jusqu'à présent orphelin de gestionnaire bien identifié. La Communauté de communes du Pays de Lunel ayant délégué la compétence GEMAPI au Symbo, celui-ci devient de fait gestionnaire de ces zones humides intégrées en totalité dans le site Natura 2000.

Le travail a consisté à monter le marché public (CCTP, appel d'offres), rechercher des co financements, conduire les premières réunions de concertation avec les acteurs locaux, et suivre le travail des bureaux d'études (BRLi et ECO-MED). La première phase de l'étude, « Etat des lieux-diagnostic », a été finalisée fin 2021. Le rapport est disponible au lien ci-après :
https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/ZH/PGZH_St-Nazaire_Diagnostic_V5.pdf

Sur le volet « Articulation DOCOB avec autres programmes », les principales contributions ont été :

- Suivi de l'élaboration du plan de gestion de Plagnol portée par Pays de l'Or Agglomération (analyse état des lieux-diagnostic) ;
- Visio conférence relative au PNA Outarde organisée par la LPO le 19 janvier ;
- Réunion relative à la gestion de la fréquentation et d'activités de kayaks organisée par la mairie de Mauguio (27/01) ;
- Suivi de la mise en œuvre des mesures compensatoires sur le Petit-Travers ;
- Suivi du projet Roselières d'Occitanie porté par l'ADENA ;
- Appui au suivi « Cistude d'Europe » ;
- Echanges avec le Département de l'Hérault concernant le projet de renaturation du domaine de Tartuguières (peu d'avancement).

La chargée de mission a également suivi les suites données à l'étude sur le fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or, mais hors financement Natura 2000.

3.3.2. *Suivi financier et rapports d'activités*

- Récapitulatif des dépenses 2020 pour demande d'acompte - rassemblement justificatifs, renseignements formulaires, mise à la signature ;
- Finalisation de l'estimation des besoins animations 2022 et élaboration du cadre de devis – transmission à la DDTM de l'Hérault ;
- Reporting du temps de travail ;
- Finalisation du rapport d'activités 2020.

3.3.3. *Relations avec les services de l'Etat et secrétariat du COPIL*

Un COPIL des sites « Etang de Mauguio » a été organisé le 11 février 2021 en visioconférence. Lors de celui-ci ont été renouvelées l'animation du site, toujours confiée au Symbo, et la Présidence du COPIL, de nouveau confiée à M. René Chalot, élu de la Commune de Lansargues. Un bilan des activités 2019 et 2020 a été présenté aux participants. Le compte-rendu de ce COPIL est en annexe 6.1.

3.4. MISE A JOUR DU DOCOB [ANI05]

Temps d'animation : 27 jours (187h) (24,5%)

La mise à jour du DOCOB a débuté en 2018 et s'est poursuivi en 2021 pour le volet « Mise à jour de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire ».

La mise à jour de la cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire s'appuie sur une approche innovatrice expérimentée par le Syndicat Rivages (site Natura 2000 de Salses-Leucate). Elle est basée sur des techniques de télédétection fines croisées avec des relevés phytosociologiques de végétation constituant des données d'apprentissage pour les algorithmes d'interprétation d'images satellitaires. Cette opération « pilote», menée avec l'appui de la DREAL Occitanie, a été mutualisée par souci d'économie avec le Syble, animateur des sites Natura 2000 « Etangs palavasiens ». Les relevés de terrain ont été confiés à l'antenne de Montpellier du Conservatoire Botanique National (CBN), et la cartographie par analyse automatisée d'images satellites au bureau d'études I-Sea, bureau d'études à l'origine de la méthode.

L'animation 2021 a consisté à :

- participer à la finalisation de la définition de la typologie des habitats élaborée par le CBN et à une journée de terrain avec le CBN le 20/09 (relevés de végétation tardive) ;
- gérer le volet administratif de l'acquisition des images satellites Pléïades ;
- numériser des « caches », zones de non prédiction (routes, canaux, principaux chemins) ;
- participer au processus itératif nécessaire à l'apprentissage par les algorithmes d'interprétation des images satellitaires. De nombreuses données (plus de 1 000) de correction manuelle ont ainsi été fournies, et intégrées aux versions intermédiaires afin d'améliorer les prédictions. Diverses réunions, essentiellement en distanciel, se sont tenues (15/02, 29/03, 09/04, 04/05, 27/09, 09/11, 01/12, 15/12).

La réunion du 15 décembre avait pour objet la restitution finale du projet. Les rendus finalisés seront toutefois restitués tout début 2022, des demandes de modification ayant été formulées lors de cette réunion.

Certains postes de ce projet ont été particulièrement chronophages, tels que l'acquisition des images satellites (complexité administrative, peu d'accompagnement au départ par le bureau d'études I-Sea, lourdeur des fichiers), la numérisation des caches et corrections manuelles (qui pourraient être multipliées sans fin). L'implication sans faille du CBN dans ce projet est à souligner.

Le résultat final, satisfaisant, sera toutefois à diffuser avec des réserves, les algorithmes ayant des difficultés à discriminer certains habitats naturels entre eux.

Les résultats seront intégrés courant 2022 à la nouvelle version du DOCOB mise à jour. Les rapports sont cependant disponibles d'ores et déjà aux liens suivants :

- Rapport I-Sea - Cartographie semi-automatisée des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 « Étang de Mauguio » (ZSC FR 9101408) ;
- Atlas cartographique I-Sea ;
- Rapport CBN - Conception d'une typologie locale des milieux naturels du site Natura 2000 « Etang de Mauguio ».

3.5. VEILLE ENVIRONNEMENTALE [ANI01 ET COM03]

Temps d'animation : 11 jours (75,5h) (10%)

3.5.1. Projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000

Les projets pour lesquels des informations ont été communiquées dans le cadre d'une évaluation des incidences Natura 2000, ou pour les plus importants qui ont fait l'objet de rencontres et réunions diverses sont les suivants :

- Manifestation sportive du Triathlon de la Grande-Motte (Club de triathlon de la Grande-Motte) ;
- Manifestation sportive « Duo des Cabanes » (commune de Mauguio) ;
- Bilan de la mise en œuvre des mesures de réduction d'impact des activités de l'EID Méditerranée (26/03) ;
- Travaux de curage des collecteurs de l'ASA de Marsillargues.

Cette dernière opération n'était pas soumise initialement à une évaluation des incidences. Compte tenu des potentiels impacts des travaux (curage, dépôts des boues, etc.), le Symbo, en sa qualité d'animateur Natura 2000, a sollicité la DDTM de l'Hérault afin d'activer la « clause chapeau » permettant d'exiger une évaluation des incidences. Les services de l'Etat ayant répondu favorablement au Symbo, diverses réunions ont été organisées, associant animatrice Natura 2000, le CEN Occitanie concerné en qualité de propriétaire de terrains sur le secteur concerné, et l'ASA de Marsillargues représentée par son Président et sa Vice-présidente. Une évaluation des incidences simplifiée a été élaborée de façon concertée avec toutes les parties, avec un certain nombre de prescriptions permettant d'éviter des impacts sur les habitats et espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000, et sur des espèces protégées au niveau national dont la présence était avérée sur le secteur.
Malgré ces précautions, l'ASA de Marsillargues a débuté les travaux avant délivrance de l'autorisation de commencer par la DDTM, sans qu'une réunion de chantier, imposée par l'évaluation des incidences, soit organisée avec le CEN et l'animatrice Natura 2000, a procédé sur plusieurs kilomètres de linéaire, à la destruction quasi systématique de la végétation des bords des fossés (des centaines de frêne coupés, végétation herbacée broyée). Suite au constat sur site le 2 octobre de ces dégradations par l'animatrice Natura 2000, le CEN et l'animatrice Natura 2000 ont suggéré l'arrêt immédiat des travaux, confirmé par une seconde visite sur site en présence de la DDTM le 7 octobre. L'arrêté préfectoral d'autorisation de travaux a été délivré par la suite, précisant les dégradations déjà engagées, et imposant le respect des prescriptions délivrées dans l'évaluation des incidences. L'animatrice Natura 2000 ainsi que le CEN ont pu encadrer le reste des travaux évitant des destructions supplémentaires.

Le tableau synthétique en annexe 6.2 liste les projets ayant fait l'objet d'une évaluation des incidences.

3.5.2. Veille environnementale

En dehors de l'évaluation des incidences proprement dite, une veille environnementale globale est assurée, notamment pour la bonne prise en compte du DOCOB Etang de Mauguio. Les projets suivants ont été suivis :

- Entretien d'une roubine sur la Commune de Saint-Nazaire-de-Pézan par le Symbo ;
- Réponses à des sollicitations de cabaniers se plaignant de survols à basse altitude (aérodrome de Candillargues) ;
- Travaux de confortement berges par VNF ;
- Projet de réhaussement Pont de Carnon par VNF (hors site) ;
- Plantations d'espèces exotiques envahissantes (Oliviers de Bohême) dans le cadre du doublement de la RD61.

3.6. SUIVI DE LA CISTUDE D'EUROPE [ETU05] ET LUTTE CONTRE LES TORTUES EXOTIQUES [HAB06]

Temps d'animation : 18 jours (127,5h) (16,5%)

Le projet de suivi pluriannuel (2015-2018) de la Cistude d'Europe avait conclu à la **nécessité de mieux comprendre comment l'espace est utilisé par cette espèce**, au-delà de l'estimation de la taille de la population qui semblait vaine compte tenu de la nature très ouverte des noyaux de population.
Depuis 2020, ce suivi est pris en charge dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB. Il est réalisé par Ludovic Cases, technicien du Symbo en charge des suivis naturalistes, et habilité à la capture d'espèces protégées.

Le but de la campagne 2021 a été d'améliorer les connaissances sur les déplacements d'individus autour des trois foyers historiques de population (Saint-Nazaire-de-Pézan, Candillargues, et Tartuguière à Lansargues). Ainsi, il a été convenu de mettre en place une campagne de suivi sur des zones dites « satellites » de ces trois foyers, afin de couvrir des zones plus larges que celles étudiées jusqu'à présent. Des suivis ont aussi été organisés sur des sites plus éloignés, où des contacts visuels ont été réalisés, comme sur le site des Fournieux et du marais de Bentenac à Mauguio. Le tableau ci-après recense les différentes captures.

Secteurs (* nouveau en 2021)	Nombre de captures	Nombre individus non marqués	Nombre individus déjà marqués
Les Fournieux (Mauguio)	13	6	6**
Bentenac* (Mauguio)	16	13	3
Saint-Marcel (Mauguio	0	-	-
Le Cayrel (Lansargues)	3	3	0
Roselière communale (St-Nazaire-de-Pézan)	3	1	2

Mare Bénézet (St-Nazaire-de-Pézan)	6	1	5
La Calade (St-Nazaire-de-Pézan)	4	2	2
Bérange-Petit marais (Candillargues)	34	13	21
	79	**39**	**39**

** Un individu capturé deux fois.

Concernant le secteur des Fournieux, après 3 ans de piégeage, sur une zone très limitée géographiquement, 20 individus différents ont été observés, confirmant ainsi la présence d'une petite population. Les investigations sont à poursuivre sur cette zone mal connue, constituée uniquement de roubines dont l'accès est difficile et privé.

Un nouveau secteur de présence, Bentenac, a été identifié en 2021 : sur une zone très limitée géographiquement, 16 cistudes ont été capturées pour 14 individus différents.

Le suivi montre également l'intérêt de la technique de capture –marquage – recapture (CMR) pour comprendre les déplacements des individus entre les différents sites de présence.

En parallèle à l'opération de suivi des Cistudes d'Europe, la lutte contre les tortues exotiques s'est poursuivie 2021, avec cette année la participation du Service des Espaces naturels de Pays de l'Or Agglomération. **101 individus ont été retirés du milieu naturel en 2021.**

Le rapport du suivi de la Cistude d'Europe et de lutte contre les tortues exotiques est disponible au lien ci-après : https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/Cistude/bilan_cistude21.pdf.

A noter que ces campagnes de suivi sont également l'occasion de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux du site Natura 2000 (voir aussi § 4.6).

Classe de CM2 de Saint-Brès – Printemps 2021

4. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU DOCOB HORS FINANCEMENT NATURA 2000

4.1. DEVENIR DES NUTRIMENTS DANS L'ETANG DE L'OR [ETU06]

Ce projet fait suite à l'étude sur le fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or / Hiérarchisation des apports de matière (2017-2019) pilotée par le Symbo, en partenariat étroit avec l'Ifremer (unité mixte de recherche MARBEC), le Cépralmar, et l'Agence de l'eau en sa qualité de co-financeur à hauteur de 80%, qui avait permis, entre autres, de montrer que la lagune accumulait plus de nutriments qu'elle pouvait en exporter.

Les résultats de cette étude sont en cours de consolidation, et feront l'objet d'une synthèse qui sera disponible sur le site Internet du Symbo au premier semestre 2022.

4.2. PLAN DE GESTION STRATEGIQUE DES ZONES HUMIDES DU BASSIN DE L'OR

En cours d'élaboration (2020-2022) sous maîtrise d'ouvrage du Symbo, le plan de gestion stratégique de zones humides du Bassin de l'Or a pour objectif de se donner collectivement des éléments clés pour la gestion et la préservation des zones humides du territoire, en définissant en particulier les priorités d'actions.

Pilotée par la chargée de mission Natura 2000, mais hors animation Natura 2000, cette étude a été confiée au bureau d'études ECOVIA. Les premiers résultats soulignent l'importance des zones humides du pourtour de l'étang de l'Or en termes de fonctions remplies (hydrologiques, géochimiques, biologiques). Les résultats sont attendus pour mars 2022. La mise en œuvre de ce plan de gestion stratégique répondra à plusieurs actions du DOCOB.

4.3. PLAN DE GESTION DES ZONES HUMIDES DES MARAIS DE SAINT-NAZAIRE-DE-PEZAN

Par légère anticipation, ce projet s'inscrit dans le Plan de gestion stratégique des zones humides (PDGSZH) du Bassin de l'Or (2020-22) porté actuellement par le Symbo. De plus, dans le cadre de sa compétence relative à la GEMAPI, la Communauté de Communes du Pays de Lunel (CCPL) a délégué au Symbo, la mise en œuvre de cette compétence pour l'ensemble des items, en particulier l'item 8 qui prévoit que le Symbo puisse intervenir sur les zones humides communales de la CCPL dans le cadre d'une gestion concertée dont il convient de définir le contenu à travers l'élaboration de plan de gestion sur des unités homogènes.

Le pilotage de cette étude est assuré par la chargée de mission Natura 2000 (voir § 3.3.1).

4.4. SUIVI DES ROSELIERES DU SITE NATURA 2000 [ETU08]

Depuis 2020, le suivi des roselières du pourtour de l'étang de l'Or est assuré par le Symbo sur le territoire de la Communauté de communes Pays de Lunel dans le cadre de ses nouvelles compétences GEMAPI, Pays de l'Or Agglomération ayant émis la volonté de réaliser ce suivi sur les terrains relevant de ses compétences.

Le suivi effectué par le Symbo en 2021 est disponible au lien ci-après : https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/Flore-Habitat/Fiches%20_suivi_annuel_roselieres_2021.pdf

.

4.5. SUIVI DES POPULATIONS D'OISEAUX [ETU08]

Divers suivis sont menés par différents acteurs, complexifiant la compilation de l'ensemble des résultats.

Les résultats du suivi des laro-limicoles en 2021, coordonné par le CEN Occitanie, sont les suivants :

Espèce	Nombre de couples	Nombre de colonies
Goéland railleur	340	6
Mouette mélanocéphale	3450	8
Mouette rieuse	787	19
Avocette élégante	39	11
Sterne naine	25	4
Sterne pierregarin	388	11
Sterne Hansel	446	5
Sterne caugek	606	2

4.6. AUTRES INITIATIVES ET ACTIONS DES ACTEURS LOCAUX

Le suivi de ces actions est toujours très partiel, car consommateur de temps pour l'animateur et les structures porteuses d'éventuelles actions. **Un effort important est encore à fournir** de la part de l'animateur mais **également des porteurs de projets** dans l'objectif de centraliser toutes les actions entreprises et les nouvelles connaissances acquises sur le territoire « Etang de Mauguio ».

Principales autres opérations menées sur les sites Natura 2000 ou en partie et concourant à la mise en œuvre du DOCOB :

Intitulé opération	Maître d'ouvrage	Fiche action DOCOB
- Elaboration en cours d'un plan de gestion des marais de Plagnol	Pays de l'Or Agglomération	Action ETU08
- Chantier de lutte contre le faux indigo (Petit Travers) avec le groupe Accor Hôtel		Actions HAB03 HAB08
- Nettoyage site du Petit travers, chantiers bénévoles		Action ACT09
- Suivi des passereaux paludicoles (réserve de Saint-Marcel – Mauguio)	Fédération départementale des chasseurs	Action ETU08
- Mise en place d'un suivi salinité sur le marais du Grès, canal de Lunel, pour la gestion des martelières	Symbo	Action EAU01
Entretien et gestion du canal de Tamariguières et de sa martelière. Pour apport d'eau douce du Vidourle vers l'étang et le canal de Lunel		Action EAU03
Participation au suivi Butor étoilé		Action ETU08
Voir tableau ci-après		Action COM02
- Suivi Cistudes sur le domaine départemental de Tartuguières	Département de l'Hérault	Action ETU05
- Poursuite de la lutte contre les ragondins : sur la campagne 2020/2021, **760 ragondins ont été capturés**.	Symbo/acteurs cynégétiques	Action HAB07
- Mise en œuvre des mesures compensatoires de la RD61	CEN	Action ACT03
Signature de la charte de lutte contre la cabanisation	Ville de Lunel	action ACT11

Le Symbo réalise de nombreuses animations scolaires et auprès du grand public sur les sites Natura 2000. Le tableau ci-dessous liste les animations organisées en 2021.

Interventions avec le public scolaire sur 2021

Commune	Etablissement scolaire	Nombre de classes et niveau	Nombre de ½ journée d'animation	Objet
La Grande Motte	Ecole primaire	1ce2	3	Les oiseaux des lagunes (1 diaporama en classe ½ journée + 1 journée à la pointe du Salaison)
Lunel	Ecole primaire Saint Thérèse	2 cm2	4	En vélo le long du canal de Lunel (découverte de la faune du canal et de ses activités)
Lunel	Lycée V. Hugo	2 Terminales	2	A Candillargues : comparaison d'habitats naturels des milieux humides (roselières / sansouïres).
Marsillargues	Ecole primaire publique	2 ce1	2	Découverte de la faune des marais de Candillargues. Capture des invertébrés dans l'étang de l'Or
Mauguio	Collège de l'étang de l'Or	2 X 6ème	4	Le Salaison : comparaison du peuplement des invertébrés (eau douce / eau saumâtre)
Saint Brès	Ecole Primaire	1 cm2	2	Le long du Bérange en vélo. Découverte de l'embouchure du Bérange et présentation de la Cistude d'Europe
Mudaison	Ecole primaire	1 cm2	2	Le long du Bérange en vélo. Découverte de l'embouchure du Bérange et présentation de la Cistude d'Europe
Saint Flour	Lycée agricole	1ère bac pro GMNF	1	A Candillargues, présentation du fonctionnement de l'étang et découverte de la Cistude d'Europe
Montpellier	Cours Diderot	1 Bachelor	4	Inventaire cartographique des espèces exotiques végétales envahissantes
Villefranche de Rouergue	Lycée F. Marty	BTS technico-commercial	1	A Candillargues, présentation du fonctionnement de l'étang puis rencontre avec un pêcheur pro

Calendrier 2021 des manifestations estivales pour le grand public

Objet	Organisateur	Lieu	Date	Action	Nombre de participants
Les jeudis de l'environnement	Symbo / Office du tourisme de Mauguio – Carnon et Lunel	Mauguio	Tous les jeudis de juillet et août et les 2 premiers jeudis de septembre	**11** sorties encadrées par les agents du Symbo sur la découverte de l'étang de l'Or	160
Adhérents association	Symbo / Melgueil Environnement	Candillargues	2 octobre 2021	A la découverte de la Cistude d'Europe	15

5. PERSPECTIVES DE MISE EN ŒUVRE DU DOCOB – ANNEE 2022

Le financement pour l'animation 2022 de la mise en œuvre du DOCOB couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.
Les perspectives pour 2022 sont les suivantes :

Mission	Prévisions
1. Mise en œuvre des processus de contractualisation	• Peu d'animation, en attente de la nouvelle programmation FEADER
2. Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation	• Echanges d'expériences avec les gestionnaires • Actions de communication essentiellement ciblées vers les nouveaux élus.
3. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	• Suivi des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrages • Poursuite du suivi Cistude d'Europe [ETU05] • Finalisation du PDG Saint-Nazaire-de-Pézan • Relations avec les Services de l'Etat • Suivi administratif et financier de la mise en œuvre du DOCOB • Secrétariat du COPIL et rédaction du rapport d'activités
4. Mise à jour DOCOB	• Mise à jour du DOCOB : intégration des résultats de la mise à jour des habitats IC dans le document d'objectifs
5. Veille environnementale	• Mise à disposition d'informations aux porteurs de projet soumis à évaluation des incidences Natura 2000 • Suivi des projets structurants du territoire

6. ANNEXES

6.1. COMPTE-RENDU DU COPIL DU 11 FEVRIER 2021

6.2. TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROJETS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE EVALUATION DES INCIDENCES

COMPTE-RENDU

Réunion du Comité de Pilotage restreint (Collège des Collectivités) sites Natura 2000 « Étang de Mauguio » du 11 février 2021 (visioconférence)

1) Ordre du jour 2
2) Introduction 2
3) Renouvellement de la Présidence du COPIL 2
4) Renouvellement de la structure animatrice....2
5) Bilans d'activités 2019 & 2020, perspectives 2021 2
6) Questions diverses 4

Le diaporama, support des présentations est disponible au lien ci-après :
https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/2021_COPILN2000_VF.pdf

Liste des participants (21)

Collège des collectivités territoriales et de leurs groupements

Région Occitanie	Non représentée
Conseil départemental de l'Hérault	Non représenté, M. Claude BARRAL excusé
Conseil départemental du Gard	Non représenté
Montpellier Méditerranée Métropole	Représentée par M. Bruno PARTENOT et Mme Véronique NEGRET
Communauté d'agglomération du Pays de l'Or	Représentée par Mme Laurence GELY
Communauté de communes du Pays de Lunel	Représentée par M. Michel CRECHET
Commune d'Aigues-Mortes	Représentée par M. Régis VIANET
Commune de Candillargues	Représentée par M. Melchior SANCHEZ
Commune de la Grande-Motte	Non représentée
Commune de Lansargues	Représentée par M. René CHALOT
Commune de Lunel	Représentée par M. Michel CRECHET
Commune de Marsillargues	Non représentée, Mme Julie CROIN excusée
Commune de Mauguio	Représentée par M. Bernard GANIBENC et Mme Laurence GELY
Commune de Mudaison	Non représentée
Commune de Pérols	Représentée par M. Michel LITTON
Commune de St-Just	Non représentée
Commune de St-Nazaire-de-Pézan	Représentée par M. Jean-Michel ROUX
EID Méditerranée	Représentée par M. René AUGUSTE (technicien)
Syndicat interdépartemental d'aménagement et de mise en valeur du Vidourle et de ses affluents	Non représenté, M. Claude BARRAL excusé
Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO)	Représenté par B. GANIBENC 1er vice Président et JM ROUX 3ème VP, M. Claude BARRAL excusé
Syndicat Mixte de Gestion pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise	Non représenté

Autres participants

CARLES Cyrille	Communauté de communes du Pays de Lunel
CASES Ludovic	Symbo
IMBERT Flore	Directrice, Symbo
LE POMMELET Eve	Chargée de mission Natura 2000, Symbo
MANTHE Nicolas	DDTM de l'Hérault, Préfecture de l'Hérault
MARTIN Eric	Symbo
PARAME Willy	Commune de Pérols
ORTH Christophe	Symbo
PICOT Juliette	Montpellier Méditerranée Métropole
VAZZOLER Nathalie	Symbo
ZUMBIEHL Nicolas	Montpellier Méditerranée Métropole

1) Ordre du jour

En raison de la situation sanitaire et du mode d'organisation de la réunion en distanciel, il a été décidé de convoquer le Comité de pilotage (COPIL) sous forme restreinte (uniquement le Collège des élus et de leurs regroupements) pour traiter les points suivants :

- Renouvellement de la Présidence du Comité de pilotage Natura 2000 des sites « Etang de Mauguio » ;
- Renouvellement de la structure animatrice des sites Natura 2000 « Etang de Mauguio » ;
- Bilan d'activités 2019 et 2020, perspectives 2021.

En l'absence de Présidence du COPIL soumise à renouvellement, la Préfecture de l'Hérault, représentée par Nicolas MANTHE, chef de l'unité « Nature et Biodiversité » de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Hérault, préside le début de séance.

2) Introduction

Après une rapide présentation des enjeux des sites Natura 2000 « Etang de Mauguio », Nicolas MANTHE rappelle le contexte réglementaire de la démarche Natura 2000, en détaillant les dispositions relatives à la Présidence du COPIL et à sa désignation, et brosse les différentes missions relevant de l'animation des sites Natura 2000. [*Diapositives 1 à 11*]

3) Renouvellement de la Présidence du COPIL

Après un bref tour de table à la demande de Mme GELY, M. MANTHE demande aux candidats à la Présidence de se faire connaître pour procéder au vote. Une seule candidature est exprimée, celle de M. René CHALOT, élu à la Commune de Lansargues, candidat à sa succession. M. MANTHE procède au vote : pas d'opposition, pas d'absention, **M. René CHALOT est réélu à l'unanimité des membres présents et représentés à la Présidence du COPIL des sites Natura 2000 « Etang de Mauguio » pour une période de trois ans.**

4) Renouvellement de la structure animatrice

Sous la Présidence de M. CHALOT, M. MANTHE procède au vote concernant le renouvellement de la structure animatrice, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (Symbo) : pas d'opposition, pas d'absention, **le Symbo est redésigné à l'unanimité des membres présents et représentés structure animatrice des sites « Etang de Mauguio » pour une période de trois ans.**

5) Bilans d'activités 2019 & 2020, perspectives 2021

[*Diapositives 12 à 33*]

Mme LE POMMELET rappelle que l'animation du DOCOB (DOCument d'OBjectifs) est co-financée par le Ministère de l'Ecologie et l'Union européenne (fonds FEADER) à hauteur d'un mi-temps de travail de la chargée de mission Natura 2000 auquel s'ajoute du temps de travail de L. CASES pour le suivi des roselières (2019) ou de la Cistude d'Europe (2020). Elle précise que c'est elle-même qui remplit les fonctions d'animatrice Natura 2000 depuis le début d'animation sur le site (2009), faisant d'elle la plus « vieille » chargée de mission Natura 2000 de toute l'Occitanie.

Mme LE POMMELET poursuit en détaillant brièvement les différentes missions relevant de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB :

- Mise en œuvre des processus de contractualisation (mesures agro-environnementales et contrats Natura 2000)
- Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB
- Mise à jour du DOCOB
- Veille environnementale
- Suivi des roselières/Cistude

Le détail des réalisations et des résultats pour les années 2019 et 2020 est présenté dans les rapports d'activités qui sont disponibles sur le site Internet du Symbo :
https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/rapport_activites_ETMA-2019_VF.pdf
https://www.etang-de-l-or.com/uploads/file/Biodiversite/N2000/rapport_activites_ETMA-2020.pdf

Concernant les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) :

Actuellement, 11 exploitants sont sous engagement MAEC depuis mai 2015. La principale mesure contractualisée concerne la gestion pastorale (respect d'un cahier des charges de pâturage favorable aux habitats et/ou espèces visés par Natura 2000). La fin de leur contrat, initialement prévue fin 2020 (5 ans), a été repoussée à mai 2021 par reconduction du dispositif à l'identique pour une période de 1 an.
Etant toujours dans une période de transition de programmation des fonds européens agricoles, la prorogation pour une période de 1 an devrait être encore possible en 2021 et 2022, soit une fin des contrats en 2023.

Concernant les contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers :

En 2019, ont été réalisés des travaux de curage raisonnée de roubines et de réfection de petits ouvrages hydrauliques dans le cadre du Contrat Natura 2000 de la restauration hydrologique du marais de Plagnol (maître d'ouvrage Pays de l'Or Agglomération). Depuis, le dispositif des Contrats Natura 2000 est « gelé », dans l'attente de la nouvelle programmation des fonds européens agricoles, principale source de financement de ces contrats.

Concernant le volet communication-sensibilisation :

Mme LE POMMELET rappelle l'investissement important consacré à ce volet en 2018, notamment dans le cadre de la sélection du projet scolaire « Natura 2000 et l'étang de l'Or – l'Expo conçue par et pour les enfants » aux grands prix européens Natura 2000 par la Commission européenne.
Sur ces deux dernières années, peu de temps a donc été consacré à cette mission, en particulier en 2020 durant laquelle la crise sanitaire liée à la pandémie COVID19 n'a pas permis d'organiser d'événements particuliers. L'exposition « Natura 2000 et l'étang de l'Or – l'Expo conçue par et pour les enfants » a toutefois pu être déployée dans différentes écoles en 2019 et est actuellement à l'Office du tourisme de Carnon. Chaque année est également éditée la Lettre d'information des sites Natura 2000 « Etang de Mauguio ». L'ensemble des numéros est disponible sur le site Internet du Symbo : https://www.etang-de-l-or.com/lettres-natura-2000/.

Concernant le suivi de la mise en œuvre du DOCOB (hors actions contractuelles) :

Mme LE POMMELET explique, qu'au-delà du suivi purement administratif et financier, il s'agit d'animer, voire de suivre d'autres opérations menées par divers maîtres d'ouvrage et qui concourt à la mise en œuvre du DOCOB. En 2019, par exemple, une part de l'animation Natura 2000 a été déployée sur la mise en place de la concertation autour de l'étude sur le fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or

menée par le Symbo en partenariat avec l'Ifremer. Elle cite différents autres projets régulièrement suivis dans le cadre de l'animation Natura 2000.

Concernant la mise à jour du DOCOB :

La mise à jour du DOCOB a été actée par le COPIL de mars 2018 suite au travail d'évaluation de la mise en œuvre du DOCOB mené en 2017.

Un important travail d'animation a été consacré à ce volet sur les deux dernières années :

- En 2019, par la mise à jour du Volet « Espèces » en régie, en grande partie réalisée par un stagiaire Quentin FABREGOUL, épaulée par la chargée de mission Natura 2000 ; cette mise à jour a permis de conforter les enjeux forts liés à la présence de la Cistude d'Europe et de nombreux oiseaux, et de mettre à jour de nouveaux enjeux, en particulier liés à la présence de plus en plus régulière sur le site de la Loutre d'Europe.
- En 2020, suite à un appel à concurrence infructueux en 2019 concernant la mise à jour de la cartographie des habitats naturels, par la mise en place d'un projet pilote de cartographie semi-automatisée mutualisé avec le Syndicat Mixte du Bassin de Lez (Syble), animateur des sites Natura 2000 « Etangs palavasiens).

Concernant la veille environnementale :

Mme LE POMMELET poursuit sur le bilan d'activités de la mise en œuvre du DOCOB, en abordant le volet Veille environnementale. Celui-ci consiste essentiellement à porter appui aux maîtres d'ouvrage soumis à évaluation des incidences Natura 2000. Elle cite également quelques sollicitations pour lesquelles le Symbo émet un avis au titre de sa mission d'animateur Natura 2000.

Concernant le bilan financier :

Mme LE POMMELET conclut sur le bilan technique et financier de la mise en œuvre du DOCOB. Depuis 2009, 1 225 865 € ont été dépensés sur les 1 357 051 € engagés. Elle rappelle que ces sommes incluent les dépenses liées à l'animation, les mesures contractuelles (MAEC et contrats Natura 2000) et les éventuelles études complémentaires qui ont peu être menées sur toutes ces années.

Concernant les perspectives 2021 :

Au-delà des missions courantes de l'animation, la priorité sera donnée à la suite de la mise à jour du DOCOB, avec en particulier la poursuite du projet de cartographie des habitats naturels, et la compilation des documents finaux.

6) Questions diverses

M. VIANET, élu à la commune d'Aigues-Mortes, et ancien directeur du Parc naturel régional de Camargue, transmet ses remerciements pour la présentation qui a été faite, lui permettant de re découvrir l'étang de l'Or. A ce sujet, il mentionne qu'il a conduit dans le passé de nombreux travaux universitaires sur les populations de poissons de l'étang et souhaiterait savoir s'il existe toujours des suivis des pêcheries. L'étang a en effet un rôle important de nurserie et de site d'alimentation pour les espèces, notamment les oiseaux.
Mme LE POMMELET fait mention des nombreux travaux sur la question à l'époque du Professeur Quignard, aujourd'hui retraité de l'université de Montpellier, et pense savoir que le Cépralmar suit effectivement les pêches effectuées sur l'étang de l'Or, notamment concernant l'anguille. Elle fait également référence aux travaux de l'unité mixte de recherche MARBEC, et notamment de la chercheuse Audrey Darnaude, qui travaille depuis de longues années sur les processus de recrutement des poissons dans les lagunes. Elle a en

particulier démontré le rôle majeur de l'étang de l'Or en tant que nurserie, en particulier pour la sole et la daurade.

Mme NEGRET trouve très stratégique de s'être rapproché du Syble pour conduire ce projet de cartographie des habitats naturels, il est important selon elle de partager les connaissances. A ce titre, la Métropole de Montpellier peut apporter aussi des connaissances. Elle poursuit en déclarant qu'il a été porté à sa connaissance que l'étang de l'Or était la lagune la plus polluée de la façade méditerranéenne, elle souhaiterait avoir des éléments à ce sujet.
Mme LE POMMELET répond qu'elle imagine qu'il est ici fait référence aux articles récents parus dans la presse suite à une étude de l'Ifremer sur les contaminants chimiques. Cette étude a montré en effet que l'étang de l'Or renfermait la plus grande diversité de produits phytosanitaires, produits dont on ne connait pas l'effet cocktail d'où l'inquiétude des chercheurs. Ce constat est expliqué en partie par l'activité agricole même du Bassin versant qui est une des plus diversifiée du département de l'Hérault. A ce problème s'ajoute le problème d'eutrophisation des eaux de la lagune. A l'origine ce terme désignait un enrichissement naturel des eaux d'un milieu aquatique. Aujourd'hui, il est synonyme d'hyper eutrophisation, un enrichissement excessif en nutriments (azote et phosphore). La récente étude pilotée par le Symbo en partenariat avec l'Ifremer sur le fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or/Bilans des apports, a montré que l'étang importait plus de nutriments qu'il ne pouvait en exporter, et donc continuait de stocker azote et phosphore. Il fonctionne alors aujourd'hui comme une usine à phytoplancton, favorisé par ces excédents de matière, au détriment des algues et autres végétaux supérieurs. Il est donc important que les efforts, engagés à l'échelle du bassin versant dans le cadre des deux contrats de bassin successifs, se poursuivent.

Mme LE POMMELET demande si d'autres personnes ont des questions. Consciente du format « dégradé » de cette séance, elle informe qu'elle se tient à la disposition de tous pour d'éventuels compléments d'informations. Elle espère que la situation sanitaire permettra d'organiser au printemps-été 2021 un événement sur site qui permettra de réunir l'ensemble du Comité de pilotage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Tableau de suivi des informations transmises dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (période du 1er janvier au 31 décembre 2021)

N° et nom(s) du(es) site(s) Natura 2000 : Etang de Mauguio - FR9101408 & FR9112017

Nom de la structure animatrice : Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (Symbo)

	Date de réception demande information	Date fourniture information	Type de projet	Nom du pétitionnaire	Site(s) N2000 majoritairement concerné(s)	Commune(s) majoritairement concernée(s)	Lieu-dit (1)	Documents transmis (2)	Temps passé par la structure animatrice (en h)	Nom de la personne ayant fourni l'information	Commentaires (date de la manifestation, localisation du projet ou de l'activité dans ou hors site, …)
1	mars 2021	mars 2021	Démoustication	EID Méditerranée	Etang de Mauguio	Toutes	-	-	2,5 h	E. LE POMMELET	Bilan mise en œuvre mesures de réduction d'incidences
2	18/06/21	23/06/21	Manifestation sportive	Club de triathlon de la Grande-Motte	Etang de Mauguio/sites en mer	La Grande-Motte	-	Cartographie des habitats naturels IC + fiche information sites "Etang de Mauguio"	½ h	E. LE POMMELET	Hors habitats IC, hors période sensible
3	19/11/21	22/11/21	Manifestation sportive « Duo des Cabanes »	Association CAP MELGUEIL	Etang de Mauguio	Mauguio-Carnon	Baie de la Capoulière - Plagnol	Cartographie des habitats naturels IC + fiche information sites "Etang de Mauguio"	¾ h	E. LE POMMELET	course organisée en février 2022 hors période sensible
4	mai à août 2021	mai à août 2021	Curage collecteurs drainage	ASA Marsillargues	Etang de Mauguio	Marsillargues		Cartographie des habitats naturels IC + fiche information sites "Etang de Mauguio"	+ 48 h	E. LE POMMELET	Non respect des prescriptions de l'EI (clause balai déclenchée par DDTM34)